

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association

Ligue Grand Est F.F.S.T.B.

Déclarée à la Sous-Préfecture de Reims le 27 juin 2017

N° RNA : W513005063

Le 13 mars 2022 à 10h à Illkirch Graffenstaden

Clubs présents :

Villiers les Nancy – Pont à Mousson – Thionville – Remiremont – Colmar – Plobsheim – Illkirch – Saint Dié – Nilvange – Wissembourg – Haguenau – Maisongoutte – Forbach – Rambervilliers – Atlas – Hégenheim.

Excusés :

Clubs : Mourmelon – Creutzwald – Saint Dizier – Commercy

CID CA : Mr Billaudelle

NBTA : Mr Viney – Mme Hellinger

Madame JACQUES Natalie

Pouvoirs :

Vagney – Yutz – Chalons/Marne – Vandoeuvre – Obernai – Verdun – Barr

L'Assemblée Générale Ordinaire, présidée par M. Gérard Kuster est déclarée ouverte à 10 h 00.

Elle démarre avec le mot de bienvenue, et les remerciements à l'ensemble des membres présents pour leurs venue.

Le Président souhaite tout d'abord débiter, comme tous les ans, avec une minute de silence dédiée à nos disparus. Nous ne les oublions pas.

Les membres de l'association Ligue Grand Est F.F.S.T.B. se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 20 mars 2021 à 10h en visioconférence (application Zoom), sur convocation du Président et conformément aux dispositions statutaires. Il nous faut valider ce procès-verbal.

- **Première résolution** : Approbation de l'AG 2021. Validé à l'unanimité

Le prochain point concerne le rapport moral 2021.

Mr Kuster nous lit le rapport fournit aux membres présents.

Une précision est demandée quant au passage indiquant la réunion d'information méthodologie délivrée le 11/12/2021 : cette réunion n'a concerné que la pratique FFTB.

Mme Vatté aborde le sujet du second stage Grand Est prévue ce mois-ci, qui ne pourra finalement pas avoir lieu pour des problèmes de calendrier.

Le report est proposé au mois de septembre. Mr Battung se propose ainsi pour accueillir ce stage, il reviendra vers le comité une fois l'aval de sa mairie obtenue. Suite discussion, ce stage sera ouvert aux athlètes FFTB et NBTA.

- **Seconde résolution** : Approbation du rapport moral 2021. Validé à l'unanimité

Le point suivant concerne le rapport technique 2021.

Mr Kuster nous lit le compte rendu effectué par Mr Billaudelle du CID Champagnes-Ardennes. Melle Schuster prend ensuite la parole pour parler des actions menées dans le CID Lorraine. Elle nous rappelle que le stage de détection Espoir a eu lieu en septembre. Deux stages ont d'ores et déjà été effectués à la Toussaint et pendant les congés de février. Le suivant aura lieu en avril.

Côté NBTA, Mme Pernot nous indique qu'un stage de niveau a eu lieu. Ils vont également accueillir le Championnat d'Europe lors du weekend de Pâques à Sélestat et ensuite le Championnat de France.

- **Troisième résolution** : Approbation du rapport technique.

-

Le point suivant concerne la rapport financier, présenté par Mme Vatté.

- **Quatrième résolution** : Approbation du rapport financier. Validé à l'unanimité

A la suite de cette validation, le rapport des vérificateurs aux comptes est lu à l'assemblée. Quitus est donné à la Trésorière.

Le prochain point aborde le tarif des cotisations 2023.

Malgré une année blanche et des pertes évidentes au sein de la FFSTB, Mr Kuster indique que le contexte actuel est difficile pour tous, et qu'une hausse des cotisations pour 2023 semble malvenue. Certains membres de l'assemblée appuient ce point en indiquant que la situation de beaucoup de parents est compliquée et qu'ils ne pourront en aucun cas supporter une hausse de tarif.

- Décision est donc prise de maintenir le tarif actuellement en vigueur.

Mr Kuster en profite pour nous informer que des négociations sont en cours entre la FFSTB et la SACEM.

Cette dernière souhaite en effet facturer les clubs lors des entraînements et des compétitions. Le but de cette négociation est de trouver le meilleur compromis pour tous.

Mme Vatté profite également de ce sujet pour parler des 20% de bénéfices normalement reversés par l'organisateur à partir du Championnat de Ligue à la Ligue Grand Est.

- Décision est prise de suspendre ces 20% pour la saison à venir.

Le prochain point aborde le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023.

Le Budget est présenté par Mme Vatté, à la demande de M BAttung, la valorisation du bénévolat sera ajoutée pour un montant de 9000 € à ce budget.

- **Cinquième résolution** : Approbation du budget prévisionnel. Validé à l'unanimité

Questions diverses :

Mr Kuster rappelle les lieux des prochaines compétitions pratique FFTB , à titre d'information :

- Ligue N1 : Pont à Mousson
- Ligue N2 : Illkirch
- Ligue N3 : Saint Dizier
- Demi Finale N1 : Obernai
- Demi Finale N2 : Margny Les Compiègne
- Demi Finale N3 : Le Thillay
- Finale N1 : Challans
- Finale N2 : Saint Dié
- Finale N3 : Valence

Les prochaines compétitions pratique NBTA auront lieu comme suit :

- Championnat d'Europe à Sélestat (Weekend de Pâques)
- Championnat de France à Sélestat (4 + 5 Juin)

La prochaine assemblée générale est proposée comme suit :

12 ou 26 Mars 2023 (suivant calendrier des compétition) à Pont-à-Mousson.

Mr Battung reviendra vers nous une fois l'aval de sa mairie obtenu.

Mme Vatté indique également avoir une demande de Mme Fourcade.

Est-il possible que les médailles soient achetées par la Ligue Grand Est dans le cadre des compétitions de Ligue ?

Suite discussion avec l'assemblée, et au vu des ajustements financiers déjà proposés, la demande n'est pas acceptée.

N'ayant plus d'autres questions au sein de l'Assemblée, Mr Kuster déclare la clôture de l'AG à 11h50.

Fait le 20.03.2022

Le Président
Gérard Kuster

Membre de la Ligue
Alexandra Castellote